

# BASSE GOULAINNE

## INFORMATIONS

---

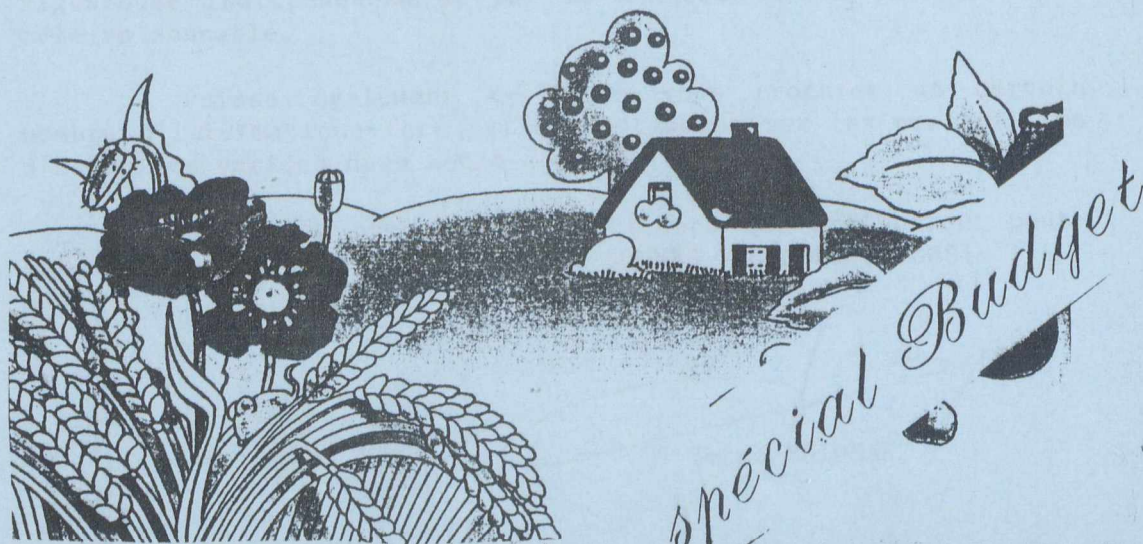
July 1986

*Été*

*De la terre asséchée montent en tourbillonnant  
Des ondes de chaleur, des bouffées d'air brûlant...  
Nous, nous avons trouvé le chemin du bonheur  
Dans cette dé de champs qui s'accroche à nos cœurs.*

*Les fleurs du grand tilleul meurent en pluies d'argent,  
Les sansonnets sont fous des fruits de la Saint Jean.  
Tous les feux sont éteints, mais le ciel brûle encore,  
Et le soleil nous a vêtus de rêves d'or...*

*Lourd et silencieux, fascinant et ravi,  
Le temps s'engourdira du secret de la vie :  
Une oasis d'amour dans un désert d'ennui,  
Lumière émerveillée tout au creux de la nuit.*



## Les Finances Communales

### Le Mot du Maire

Le 27 mai 1986, le Conseil municipal réuni en session ordinaire a délibéré, puis a arrêté le budget

Dans ce flash de Juin vous trouverez, présenté dans ses grandes lignes, le budget primitif de la commune pour l'année 1986.

A des fins de comparaison, nous avons volontairement maintenu la présentation des années précédentes que nous espérons à la fois simple et suffisamment explicite.

Le budget c'est, en termes très simples, la traduction de l'emploi des recettes municipales au titre desquelles figurent les impôts des habitants. Il est donc indispensable que nous le portions à la connaissance de chacun.

Le budget c'est aussi le fidèle témoin de la politique des élus, c'est le reflet des choix effectués, c'est encore le baromètre de la vitalité d'une commune.

Quels sont les besoins ? Quelles sont les ressources ? Faut-il augmenter la pression fiscale ? Comment planifier dans le temps les réalisations nécessaires ? Quelles priorités dégager ?

Ces questions se posent avec d'autant plus d'acuité que le volume des ressources communales n'a cessé de décroître relativement ces dernières années.

Il n'est donc pas toujours facile de trouver l'équilibre entre les exigences ou les souhaits des uns et des autres et la limitation des impôts locaux.

Puisse ce budget refléter notre souci permanent de donner satisfaction au plus grand nombre au travers d'une gestion rigoureuse indispensable et par le maintien d'une pression fiscale raisonnable.

Puisse également ce flash vous procurer un certain nombre d'informations fort utiles, notamment sur les possibilités d'activités variées dans notre commune.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui profiteront peut-être des congés pour s'installer et BONNES VACANCES à TOUS.



Serge POIGNANT

# Les Finances Communales

Lors de sa séance du 27 mars 1986, le Conseil Municipal réuni en session ordinaire a délibéré, puis a arrêté le Budget primitif de 1986.

Celui-ci se décompose en plusieurs budgets annexes :

## 1 - LE BUDGET GENERAL

- Section de "Fonctionnement" (des services communaux) avec des "dépenses" et des "recettes"
- Section d' "Investissement" (des réalisations à effectuer sur la Commune) avec des "dépenses" et des "recettes".

## 2 - LE BUDGET DU SERVICE "ASSAINISSEMENT"

Il comporte également, comme le "Budget Général", deux sections avec des dépenses et des recettes.

## 3 - LE BUDGET SPECIAL DU "BUREAU D'AIDE SOCIALE"

Celui-ci est arrêté par les Membres qui composent ce bureau.

Ce ne sont que des vues d'ensemble du "Budget Général" et du "Budget Assainissement" qui seront présentées dans ce bulletin.

Toutefois, pour chaque tête de chapitre, des précisions seront données tant pour les dépenses que pour les recettes.

## QUELQUES CHIFFRES PREALABLES

* Population totale au dernier recensement	4 226
* Population actualisée (recens. compl. 84)	5 076
* Nombre d'élèves inscrits au 1er degré	781
* Longueur de la voirie communale	73,2 km
* Surface utile des bâtiments communaux	5 553
* Dette en Capital au 1er janvier 1986	10 216 178,98 F
* Annuités des emprunts (Intérêts et capital)	1 672 992,35 F

.../...

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE POUR 1986

\*\*\*\*\*

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - LES DEPENSES

	Montant	%
* FRAIS DE PERSONNEL (permanent, temporaire et recrutement)	3 845 000	30,7
* TRAVAUX & SERVICES EXTERIEURS (Entretien bâtiments, voies, réseaux, matériels, terrains, éclairage public, enlèvement des ordures ménagères, frais de gaz, d'électricité et d'eau)	2 150 000	17,15
* PARTICIPATION & CONTINGENTS (Ramassage scolaire, aide sociale, charges intercommunales, transport et incendie)	2 163 300	17,3
* DENREES & FOURNITURES (cantine scolaire, carburant, produits d'entretien, fournitures scolaires, fournitures de bureau et de voirie)	1 260 300	10,0
* FRAIS FINANCIERS (Intérêts des emprunts)	1 009 400	8,0
* PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT (dont règlement de la dette en capital)	1 000 000	8,0
* ALLOCATIONS & SUBVENTIONS (voir page spéciale)	536 400	4,3
* FRAIS DE GESTION GENERALE (Fêtes, cérémonies, impressions et reliures, documentation, frais P.T.T., indemnités)	540 000	4,3
* CHARGES DIVERSES (Impôts & taxes, charges antérieures)	30 700	0,25
	<u>12 535 100</u>	
	<u>=====</u>	
	<u>=====</u>	
TOTAL DES DEPENSES		
	5 519 269	44,0
	3 978 170	31,75
	1 380 461	11,0
	1 240 000	9,9
	417 200	3,35
	<u>12 535 100</u>	
	<u>=====</u>	

II - LES RECETTES

- \* IMPOTS DIRECTS (taxes : d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, professionnelle, voir page spéciale)
- \* DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (forfait, potentiel fiscal. impôts sur les ménages)
- \* PRODUITS DE L'EXPLOITATION (cantine scolaire, ordures ménagères, divers)
- \* RECOURVEMENTS (salaires, frais de chauffage, ramassage scolaire)
- \* PRODUITS & IMPOTS DIVERS (produits domaniaux et financiers, location immeubles, droits de place, concessions dans le cimetière, revenus titres et rentes, etc.)

TOTAL DES RECETTES

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

I - LES DEPENSES

	Montant	%
* TRAVAUX DE BATIMENTS	2 263 000	30,1
* TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX	2 107 900	28,1
* ACQUISITIONS DE BIENS (Réserves foncières, achat de matériel)	2 123 700	28,3
* REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (Capital)	663 000	8,8
* SUBVENTION D'EQUIPEMENT	350 000	4,7
	<u>7 507 600</u>	
	<u>=====</u>	
	<u>=====</u>	
TOTAL DES DEPENSES		

II - LES RECETTES

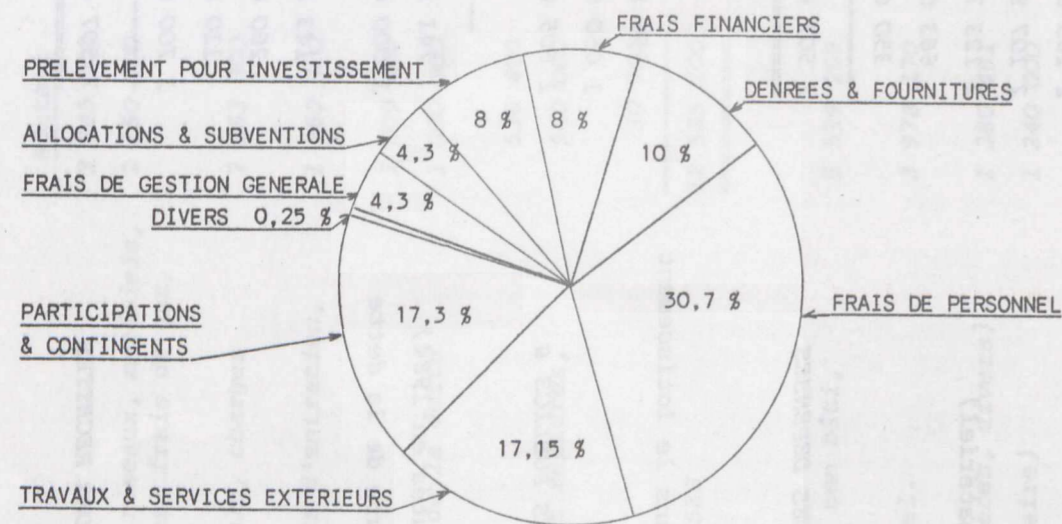
- \* ALIENATION DE BIENS (vente des terrains viabilisés dans le lotissement communal + vente de bâtiments)
- \* PRODUIT DES EMPRUNTS REALISES EN 1986
- \* PRODUIT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE AUX EQUIPEMENTS PUBLICS & DE LA TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT
- \* EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (partie de l'excédent)
- \* FONDS DE COMPENSATION DE LA T.V.A. (sur travaux exécutés en 1984)
- \* PRELEVEMENTS SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT (couverture de la dette en capital + autofinancement)
- \* SUBVENTIONS SPECIFIQUES D'EQUIPEMENT
- \* DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT
- \* FACTURATIONS DE TRAVAUX
- \* IMMOBILISATIONS SINISTREES

	896 860	11,9
	1 050 000	14,0
	1 605 610	21,4
	---	
	741 330	9,9
	1 000 000	13,3
	<u>143 800</u>	1,9
	260 000	3,5
	110 000	1,5
	1 700 000	22,6
	<u>7 507 600</u>	
	<u>=====</u>	
	<u>=====</u>	
TOTAL DES RECETTES		

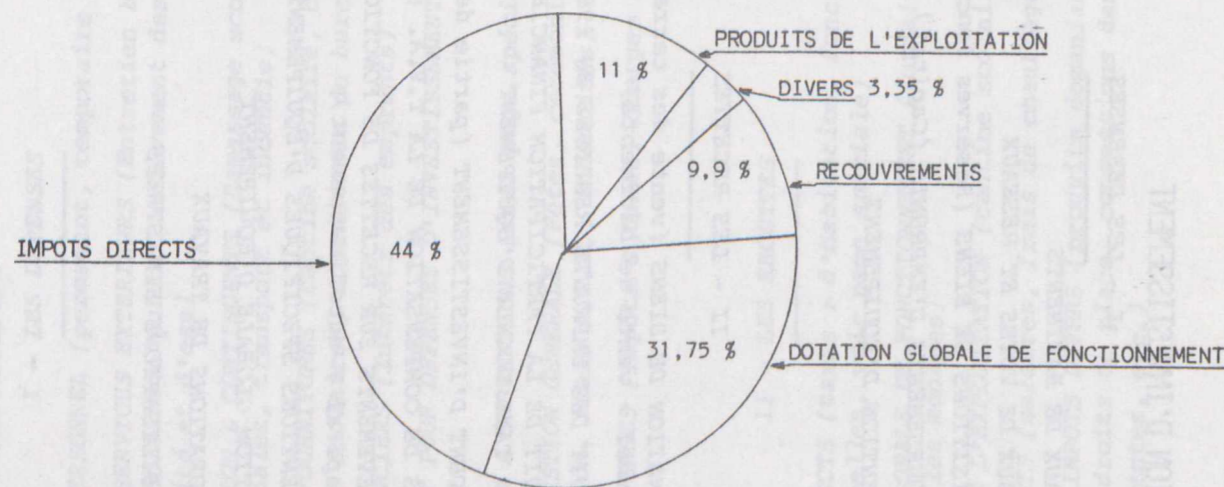
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT  
 \*\*\*\*\*

Ci-dessous figure, d'une façon proportionnelle, la part que représente chaque grande ligne du budget de fonctionnement, tant pour les dépenses que pour les recettes.

LES DEPENSES



LES RECETTES



FISCALITE LOCALE

\*\*\*\*\*

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux décidés par décision du conseil Municipal	Variation de taux	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation	:19 016 370	: 11,70 %	: 0 %	: 2 224 915
Taxe foncière sur les propriétés bâties	: 7 656 440	: 12,15 %	: 0 %	: 930 257
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	: 685 870	: 55,91 %	: 0 %	: 383 470
Taxe professionnelle	: 6 812 760	: 16 %	: 0 %	: 1 090 042
TOTAL	:34 171 440			: 4 628 684

Cette année, les Services Fiscaux ont procédé à une revalorisation des bases d'imposition d'environ 5,19 % des taxes d'habitation, de foncier non bâti et de foncier bâti.

En ce qui concerne la Taxe Professionnelle, différents éléments intervenant dans le calcul de celle-ci, il n'est pas possible de déterminer avec précision les pourcentages d'augmentation propres à chaque catégorie d'activité.

Compte tenu, d'une part, du produit nécessaire à l'équilibre du budget et d'autre part, de l'augmentation des bases effectuée par l'Etat, le Conseil Municipal a décidé de ne pas changer les taux de ces quatre taxes et par conséquent de les maintenir à leur niveau de 1985.

A titre de comparaison, nous citerons les moyennes de l'Agglomération Nantaise établies d'après les comptes administratifs 1984 des diverses communes :

- Taxe d'habitation 17,3 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 18,3 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 49,5 %
- Taxe professionnelle 17,5 %

Notre pression fiscale communale reste donc tout à fait acceptable.

FISCALITE LOCALLE  
LES SUBVENTIONS 1986

\*\*\*

Le Conseil Municipal a voté un montant de : 530 000 F correspondant aux subventions allouées au titre de 1986 aux diverses associations, sociétés ou organismes, et réparti de la façon suivante :

- SERVICE ASSAINISSEMENT

- Subvention d'équilibre du budget 154 300 F

- JEUNESSE & SCOLARITEFournitures scolaires aux écoles de BASSE-GOULAIN

Montant alloué pour les enfants des classes maternelles et primaires des écoles publiques et privées de la Commune à : 130 F par élève 32 500 F

Subvention pour matériel pédagogique

Somme allouée aux enfants des classes maternelles et primaires des écoles publiques et privées de la Commune : 65 F par élève 16 250 F

Voyages scolaires

Subventions allouées aux écoles pour voyages scolaires :

- Ecole Publique du Grignon 5 000 F  
- Ecoles Privées de BASSE-GOULAIN 3 100 F  
- C.E.S. Savarières 1 500 F  
- Collège de la Bourrelière 1 500 F

Sorties pédagogiques

Ecole Publique du Grignon 4 000 F

Ecole Privées de BASSE-GOULAIN 1 800 F

Classes transplantées

Ecole Publique du Grignon Pas de classe en 86

Ecoles Privées de BASSE-GOULAIN 2 600 F

Fournitures scolaires pour les écoles ou établissements de formation, extérieurs à la Commune

Participation communale pour les fournitures scolaires des enfants fréquentant des écoles ou établissements extérieurs à la Commune : 62 F par élève

Prévision budgétaire 24 800 F

- AFFAIRES SOCIALES & 3ème AGE

\* Société de Secours Mutuels - Mutuelle Ouvrière & Paysanne de Basse-Goulaine 2 760 F  
\* Amicale des Donneurs de Sang 1 900 F  
\* B.A.S. 62 500 F  
\* Centre aéré de Basse-Goulaine 100 000 F  
\* Union des Vieux de France 1 060 F  
\* A.C.P.G. et A.F.N. 1 000 F  
\* Ass. Trav. Famil. de Basse-Goulaine 2 300 F  
\* A.D.A.P.E.I. 260 F  
\* S.P.A. 780 F  
\* Groupe "RENCONTRE" 450 F  
\* Secourisme de Basse-Goulaine 1 550 F  
\* Section de VERTOU - St SEBASTIEN des malades, infirmes & paralysés 660 F  
\* Mutilés du travail 440 F  
\* La Croix d'Or de L.A. 430 F  
\* P.E.P. 130 F  
\* A.I.O.S.P.C.L. 210 F

- SPORTS

\* A.C.B.G. (football) 8 650 F  
\* Basket-Club de Basse-Goulaine 5 440 F  
\* Amical-Club de Cyclotourisme 1 720 F  
\* Avenir Cycliste de Basse-Goulaine 2 330 F  
\* Ass. Sportive de la Grillonnais 1 340 F  
\* Tennis-Club de Basse-Goulaine 5 250 F  
\* Club Goulainais du Chien de Défense 1 120 F  
\* Association de Chasse 4 000 F  
\* Handisports 660 F  
\* La Cambronnaise 2 370 F  
\* Ass. Dép. de Gymnastique 550 F  
\* Vaillante de Vertou 120 F  
\* Tennis de Table 550 F  
\* Rugby-Club de Basse-Goulaine 1 300 F  
\* Yoga 270 F

- CULTURE & LOISIRS

\* Théâtre 1 500 F  
\* Amicale Laïque 5 300 F  
\* Loisirs Artistiques Goulainais 420 F  
\* Amicale du Personnel Communal 1 300 F  
\* Amicale Saint-Brice 1 050 F  
\* Ecole de Musique 30 800 F  
\* Inter-Sociétés 5 000 F  
\* Philatélie 560 F  
\* Club Informatique 1 050 F  
\* Maison des Jeunes 1 500 F  
\* A.D.D.M. (Association Départementale pour le Développement de la Musique) 4 890 F  
\* Extra-Pédestres de Basse-Goulaine 500 F

- URBANISME & ENVIRONNEMENT

\* C.O.D.E.L.A. 220 F  
\* Autres 6 260 F

### INVESTISSEMENTS 1986

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal a décidé d'inscrire les principaux investissements suivants, pour un montant global de 6 494 600 F

<u>ACQUISITIONS DE BIENS</u>	<u>2 123 700 F</u>
- Terrains, bâtiments (dont terrains 1 370 000 F et immeubles 150 000 F)	1 520 000 F
- Voies & réseaux	30 000 F
- Matériel, mobilier, outillage	
. Mairie	145 000 F
. Ecoles	40 000 F
. Autres (restaurant scolaire, salles diverses)	78 700 F
. Matériel de transport	310 000 F
<u>TRAVAUX DE BATIMENTS</u>	<u>2 263 000 F</u>
- Aménagements	
. Mairie	20 000 F
. Groupe scolaire du Grignon	43 000 F
. Club des Jeunes	10 000 F
. Bâtiments terrain de rugby	20 000 F
. Atelier communal	30 000 F
. Eglise	90 000 F
. Ensemble sportif du Grignon	70 000 F
- Réalisations	
. Chambre mortuaire	80 000 F
. Salle omnisports	1 700 000 F
. Centre médico-social	100 000 F
. Démolitions et aménagements maisons rue Pasteur et Vieille Cure	100 000 F
<u>TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX</u>	
- Aménagements	
. Bas du bourg et canal	234 000 F
. Feux clignotants Rue Busson Billault	20 000 F
. Cimetière	220 000 F
- Extension éclairage public	300 000 F
- Lotissement du Petit Anjou	200 000 F
- Travaux de voirie 86	753 900 F
. Rue de la Cassardière	
. Rue du Petit Bois	
. Rue de Launay Sillay	
. La Plée	
. Lotissement de la Grand'Ouche	
. Remises en état diverses	
- Extension réseaux eaux pluviales	380 000 F

### RESTES A REALISER SUR L'EXERCICE 1985

\*\*\*\*\*

Les investissements dont la Commune a décidé l'inscription en 1986 ne comprennent pas, bien évidemment, ceux décidés en 1985 mais dont la réalisation n'a été ou ne sera effectuée qu'en 1986 et qui seront inscrits au Budget Supplémentaire en "Restes à réaliser".

### BUDGET PRIMITIF 1986 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

\*\*\*\*\*

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### Dépenses

* Frais de personnel	50 000 F
* Travaux, fournitures & Services extérieurs	212 000 F
* Frais financiers	305 034 F
* Amortissement des immobilisations	101 766 F
* Annulation de titres	500 F
TOTAL DES DEPENSES	669 300 F

##### Recettes

* Redevance d'assainissement, usagers habituels	510 000 F
* Subventions d'exploitation reçues	154 300 F
* Recouvrements	5 000 F
TOTAL DES RECETTES	669 300 F

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### Dépenses

* Rembours. d'emprunts à long & moyen terme	102 747 F
* Acquisit. de biens meubles & immeubles	20 000 F
* Travaux neufs & grosses réparations	1 442 691 F
TOTAL DES DEPENSES	1 565 438 F

##### Recettes

* Subvention d'équipements	527 000 F
* Subven. & partic. à des trav. internes taxes de raccordement	332 000 F
* Fonds de compensation pour la T.V.A.	204 672 F
* Emprunts à long et moyen terme	400 000 F
* Aliénations & amortis. des immobilisations	101 766 F
TOTAL DES RECETTES	1 565 438 F

Le Programme 1986 des travaux neufs, d'un montant d'environ 1 260 000 F porte essentiellement sur la réalisation d'un poste et d'un réseau de refoulement de la Station du Grignon à la Station de lagunage ainsi que sur des extensions de réseau Rue des Landes de la Plée et rue du petit bois et sur des branchements Route du Loroux.

Ces travaux interviendront avant fin Juillet, ce qui permettra la suppression de l'ancienne station du Grignon et des nuisances induites.

Le financement de ces travaux est assuré par une subvention de 348 000 F du Département et une avance de 380 000 F (remboursable sur 10 ans) consentie par l'Agence de Bassin, le solde étant pris en autofinancement.

# Informations Municipales

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS JANVIER 1986

-----  
7 MARS 1986  
-----

- Fixation des tarifs communaux.
- Vote des subventions communales.
- Reconstruction de la salle omnisports.
- Approbation du dossier d'aménagement du canal en bas du Bourg.
- Acquisition d'une parcelle bâtie rue Busson Billault et d'un terrain en bordure du canal.
- Garantie d'emprunt à l'Office Départemental d'H.L.M.

-----  
20 MARS 1986  
-----

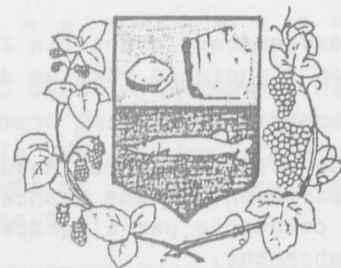
- Suite à l'annulation par le Ministre du Commerce de la décision départementale d'implantation d'un centre commercial sur Basse-Goulaine, le Conseil Municipal décide de poursuivre toutes actions utiles à la réalisation de ce projet, moteur économique de la future zone d'activités.

-----  
27 MARS 1986  
-----

- Approbation du Budget Primitif 1986 de la Commune.
- Vote des impôts locaux, des participations et charges intercommunales ainsi que des forfaits et allocations scolaires.
- Adoption du Budget Primitif 1986 du Service Assainissement.
- Location d'une salle provisoire suite au sinistre de la salle omnisports.
- Lancement de l'appel d'offres sur le programme de travaux de voirie 1986.
- Conclusion d'un marché négocié pour le raccordement de la station du Grignon à la station de lagunage et pour les extensions de réseaux au titre de 1986.
- Location d'un bâtiment communal.

-----  
30 AVRIL 1986  
-----

- Lancement de l'appel d'offres et choix du bureau de contrôle pour la reconstruction de la salle omnisports.
- Echange de terrains dans le cadre de la réalisation du lotissement du Moulin de l'Ile Chaland.
- Demande de subvention pour les programmes de travaux de voirie 1986.
- Aménagement de la salle de repos de la Maternelle du Grignon
- Décision de confier à l'U.F.C.V. l'organisation du Centre aéré 1986.



## Concours Jardins Fleuris 1986

### JARDIN VISIBLE DE LA RUE

- 1 - Monsieur HARDOUIN Francis 12, impasse du Moulin
- 2 - Madame MACÉ 37, rue des Onchères
- 3 - Monsieur GUILLET Christian 61, rue de la Croix des Fosses
- 4 - Monsieur BABIN Jean-Claude 15, rue du Moulin
- 5 - Madame RICHARD Michelle 279, rte des Landes de la Plée
- 6 - Monsieur BERTIN Marcel 24, rte des Landes de la Plée
- 7 - Madame LEBEAUPIN Josèphine 101, rue de la Jarnigarnière
- 8 - Monsieur BOUYER Jules 157, rue de la Croix des Fosses
- 9 - Monsieur BEZIAU Alain 20, rue Ile de France
- 10 - Madame LE SAYEC Annick 1, rue de Provence
- 11 - Madame LECOQ Aline 274, rte des Landes de la Plée

### DECOR FLORAL SUR RUE

- 1 - Monsieur LECHAT Jean-Yves 49, rue des Landes de la Plée
- 2 - Monsieur GARNIER Maurice 92, rue de la Croix des Fosses
- 3 - Monsieur DURAND Joseph 50, rue du Moulin Soline

### BALCON FLEURI

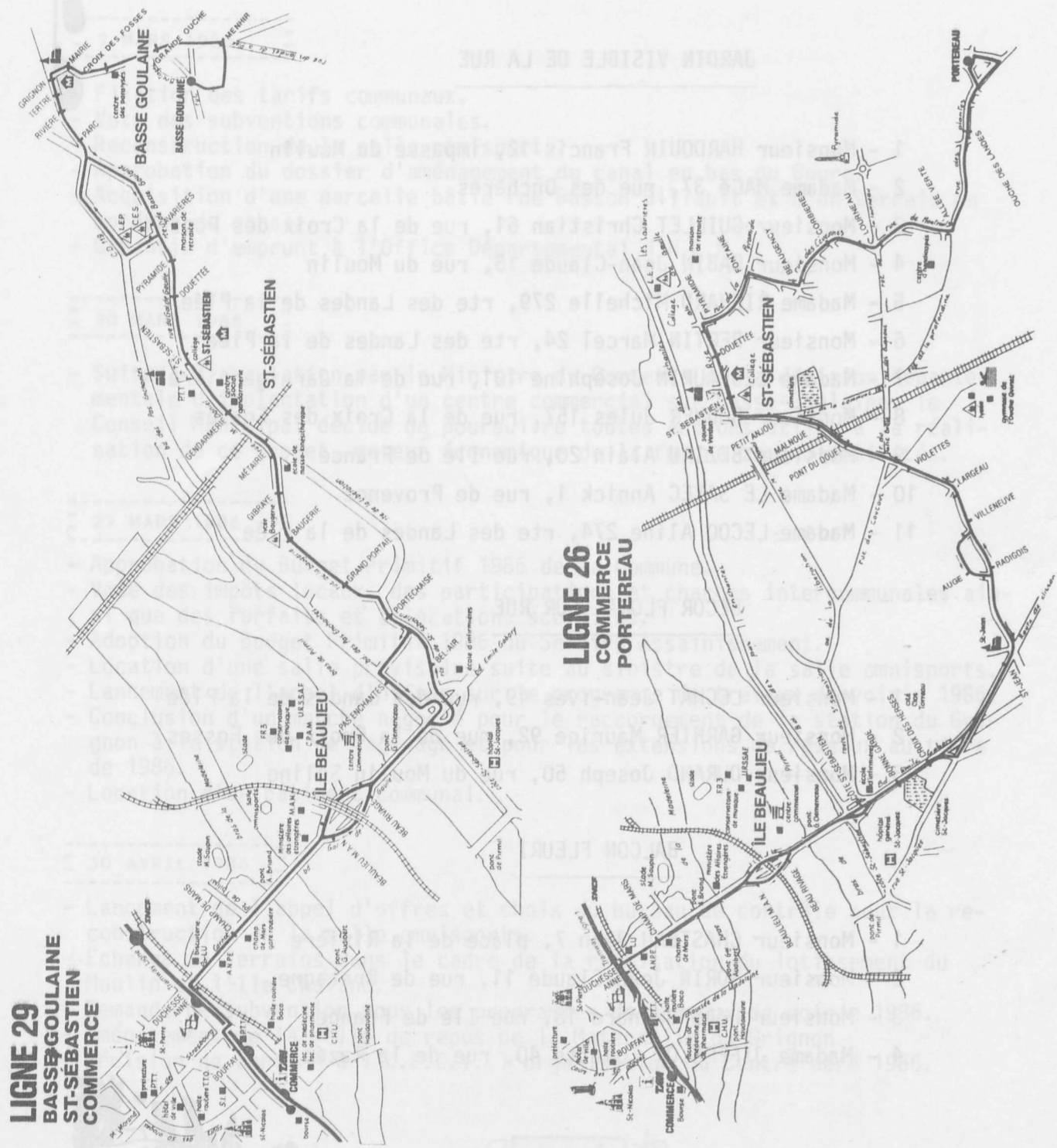
- 1 - Monsieur CHASTEAU Jean 7, place de la Rivière
- 2 - Monsieur SORIN Jean-Claude 11, rue de Bretagne
- 3 - Monsieur HÉAS Bernard 18, rue Ile de France
- 4 - Madame JIFFRELOT Colette 40, rue de la Razée



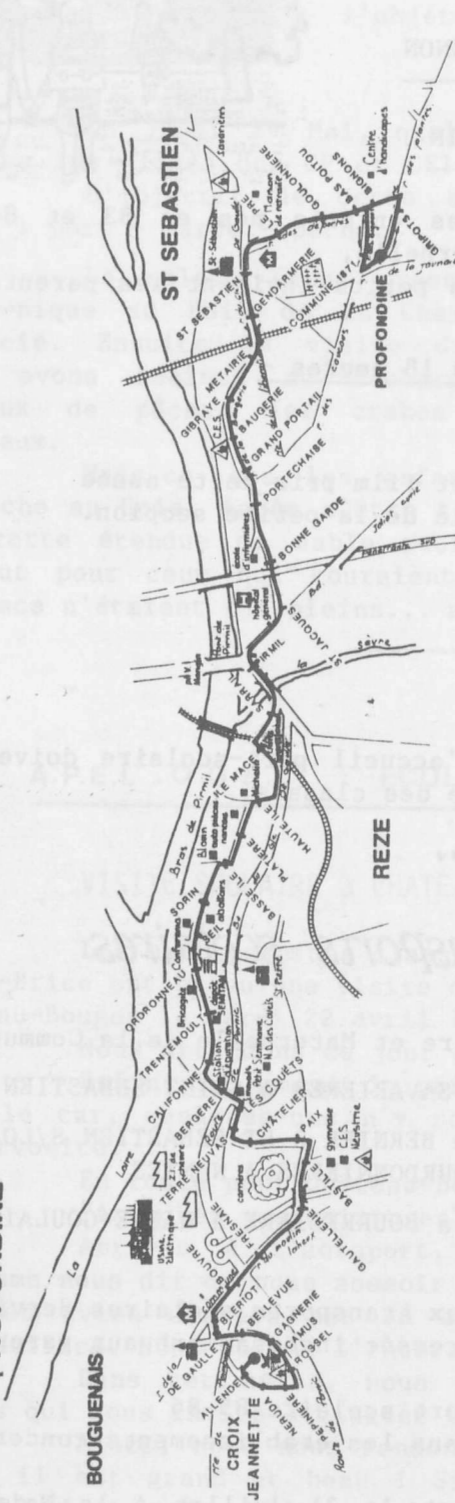


SEMÉTAN  
3 RUE BELLIER  
44046 NANTES CEDEX

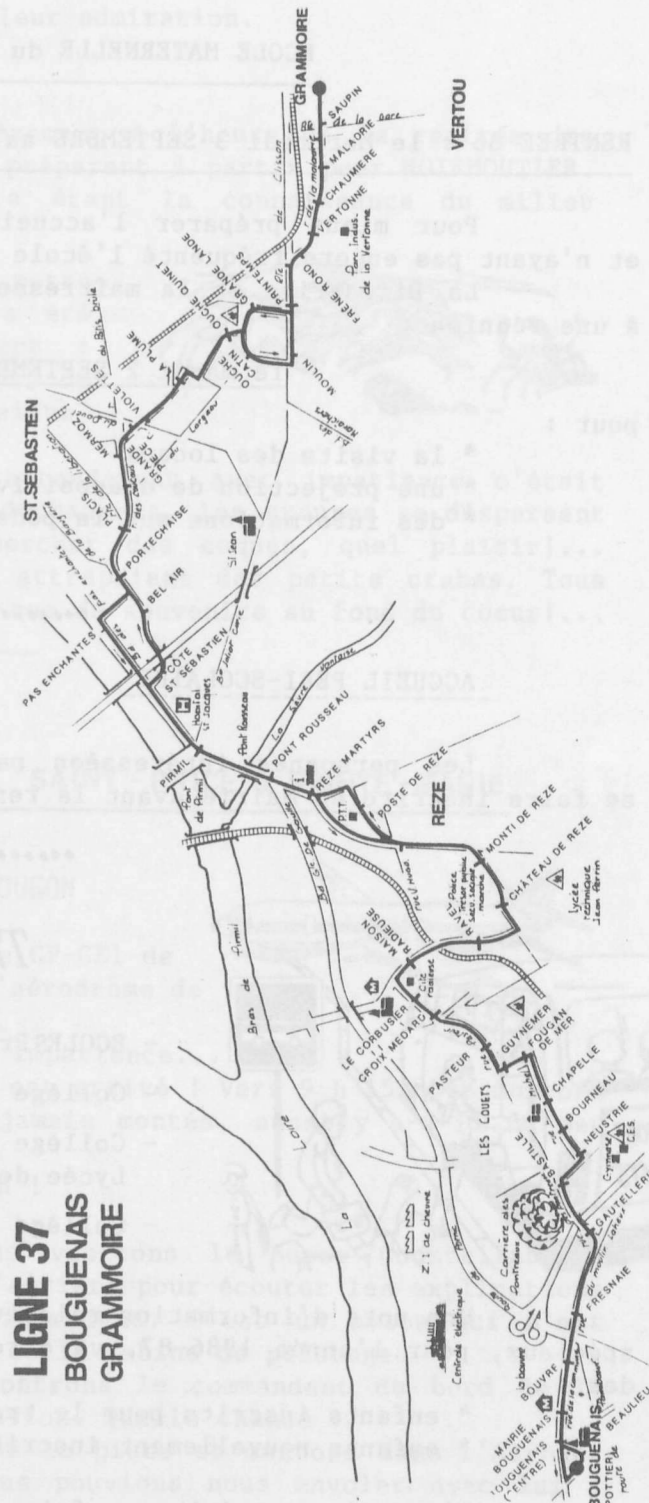
NOUVELLES LIGNES  
à COMPTER DE SEPTEMBRE 1986



**LIGNE 36**  
CROIX JEANNETTE  
PROFONDINE



**LIGNE 37**  
BOUGUENAIS  
GRAMMOIRE



ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE "LE GRIGNON"

La Directrice se tiendra à la disposition des parents pour inscriptions et renseignements les :

Lundi et Mardi 1er et 2 SEPTEMBRE  
9h à 12h et de 14h à 17 h

\*\*\*\*\*

ECOLE MATERNELLE du GRIGNON

RENTREE 86 : le Mercredi 3 SEPTEMBRE au MATIN

Pour mieux préparer l'accueil des enfants nés en 83 et 84 et n'ayant pas encore fréquenté l'école maternelle,

La Directrice et la maîtresse des petits invitent les parents à une réunion :

- le mardi 2 SEPTEMBRE à 18 heures -

pour :

- \* la visite des locaux
- \* une projection de diapositives et film pris cette année
- \* des informations sur la pédagogie de la petite section.

\*\*\*\*\*

ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Les personnes intéressées par l'accueil péri-scolaire doivent se faire inscrire en Mairie avant la rentrée des classes.

\*\*\*\*\*

Transports scolaires

- ECOLES Primaire et Maternelle de la Commune
- Collège des SAVARIERES à SAINT SEBASTIEN S/LOIRE
- Collège René BERNIER à ST SEBASTIEN S/LOIRE et Lycée des BOURDONNIERES à NANTES
- Collège de la BOURRELIERE à HAUTE-GOULAIN

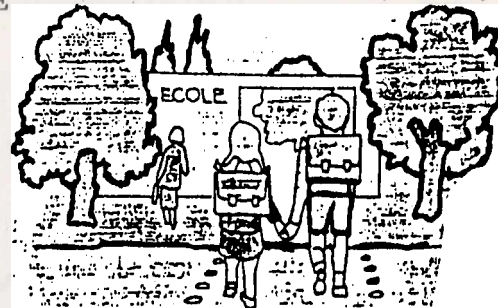


Une note d'information relative aux transports scolaires Services spéciaux, pour l'année 1986-87, va être adressée incessamment aux parents des :

- \* enfants inscrits pour le transport scolaire 85-86
- \* enfants nouvellement inscrits dans les établissements concernés.

L'inscription doit se faire avant le 31 Juillet à la Mairie.

Toutes les personnes intéressées qui n'auront pas reçu de circulaire doivent se mettre en contact avec le secrétariat de la Mairie.



ECOLE SAINT - BRICE

Ce dernier trimestre s'achève souvent par une sortie. Cette année elle s'est déroulée plus tôt afin de mettre à profit ce qui a été visité.



La classe de C E 2 est allée visiter le zoo de DOUE, c'est toujours avec plaisir que les enfants découvrent les animaux, le flamant rose a été l'objet de leur admiration.

Le Jeudi 29 Mai, quel événement à l'heure de la rentrée des classes les élèves des CP et CE1 se préparent à partir pour NOIRMOUTIER.

L'objectif de cette sortie étant la connaissance du milieu marin : port - marée - pêche.

Le soleil étant présent, notre pique-nique au Bois de la Chaize a été apprécié. Ensuite la visite du port : nous avons assisté au déchargement de bateaux de pêche, les crabes étaient nombreux.

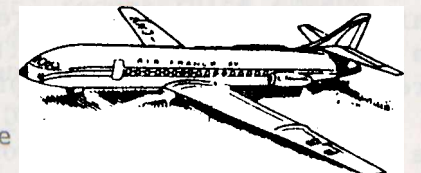


Mais ce que les enfants attendaient avec impatience c'était la pêche au Gois. Après s'être tous déchaussés, les groupes se dispersent sur cette étendue de sable pour chercher des coques, quel plaisir!... surtout pour ceux qui couraient et attrapaient des petits crabes. Tous les sacs n'étaient pas pleins... mais que de souvenirs au fond du coeur!...

A.P.E.L .O.G.E.C. - ECOLES SAINT - BRICE & SAINTE -MARIE

VISITE SCOLAIRE à CHATEAU-BOUGON

Les maîtresses des classes de CP-CE1 de Saint-Brice ont prévu une visite de l'aérodrome de Château-Bougon le mardi 22 avril 1986.



Nous attendons ce jour avec impatience...

Enfin, le moment de partir est arrivé ! Vers 9 h 15 nous montons dans le car, quelques-uns n'y sont jamais montés, aussi y a-t-il un peu de nervosité.

En route pour Château-Bougon !

"Attachez vos ceintures"

Arrivés à l'aéroport, nous visitons le Super Constellation. Une dame nous dit de nous asseoir à l'arrière pour écouter les explications sur cet avion données par un enregistreur. C'est un avion qui n'est plus utilisé. Nous voyons l'intérieur et la cabine de pilotage.

Dans cet avion, nous rencontrons le commandant de bord de l'Airbus qui nous invite à visiter son avion. Quelle chance !

Alors, nous nous rendons sur la piste et montons dans l'Airbus. Comme il est grand et beau ! Si nous pouvions nous envoler avec lui ! Mais il faut redescendre et la grêle nous attend dehors, quelle course pour se mettre à l'abri ! Nous attendons à l'intérieur de l'aérogare et nous voyons, avec admiration, l'Airbus décoller : il est 10 h 55.

Nous prenons le chemin du retour. Lorsque nous entrons en classe à 11h45, l'Airbus atterrit à Paris. C'est incroyable !

Classe de CE1

TRAVAUX - PROJETS

La réflexion est actuellement nourrie par les conditions d'accueil des enfants de deux ans à l'Ecole SAINTE-MARIE.

L'organisme de gestion a pris, à l'unanimité de ses membres, la décision de construire une classe à cet effet.

Afin d'engager nos écoles dans la voie de la rénovation matérielle, tout en lui conservant son identité, d'autres moyens sont indispensables.

Les familles ont répondu favorablement aux appels de l'O.G.E.C. pour la réalisation de travaux. Une souscription va bientôt être lancée nous espérons vivement votre participation.

REFECTION DE LA COUR ECOLE SAINTE-MARIE

Eh oui ! la cour et ses flaques d'eau, le sable qui remplit les bottes, la poussière sur les robes et les pantalons, tout ceci ne sera bientôt que du souvenir. La cour de récréation va recevoir un beau tapis de pavés sur lequel il fera bon courir et même s'asseoir sans se salir.

Sa réalisation est prévue à partir du mois de JUIN et une nouvelle fois, il sera fait appel aux bonnes volontés car, pour voir aboutir ce projet, l'exécution par des bénévoles est la condition obligatoire.

LA FETE DE L'ECOLE

Un lieu nouveau ..... Un style nouveau !

Notre fête du Dimanche 22 Juin se prépare activement dans le secret des classes, nous réservant la surprise de ses chants et de ses danses.

Une autre surprise aussi : elle se déroulera cette année dans le petit parc de "Ker O'BIGNE".

"Ker O'Bigne, qu'est-ce que c'est ?" demanderont tous ceux qui ne connaissent pas la commune au passé. Et bien, c'est tout simplement la vieille maison située entre la cure et l'Ecole Saint-Brice. La Mairie a bien voulu la mettre à notre disposition, et nous nous réjouissons de rester tout près de l'Ecole tout en profitant d'un agréable cadre de verdure.

L'APEL et l'OGEC vous y attendront dès le matin, à la sortie de la messe de 10 h 30, pour un apéritif qui sera ouvert à tous : paroissiens et parents de l'Ecole. Une occasion de faire connaissance et de bien démarrer cette journée !

Un moment d'enchantement avec ...

LA CHORALE DES ENFANTS DE NANTES

Le concert du 25 Avril en l'Eglise Saint-Brice, organisé par l'APEL et l'OGEC, n'a pas déçu nos spectateurs qui ont emporté dans leur coeur le souvenir d'un moment de paix inoubliable : Paix toute entière créée par la perfection des chants, la maîtrise parfaite et la pureté de ces voix d'enfants.

La première partie, en aube, était consacrée à l'art sacré, principalement des oeuvres du 16ème siècle. La seconde partie, plus légère et fantaisiste avec ses chants folkloriques souvent bien connus de tous, suscitait émotions et sourire.

Rappelés plusieurs fois par les spectateurs enthousiastes, nos jeunes artistes ont terminé par le chant "Ce n'est qu'un Aurevoir". Les revoir tous un jour à Basse-Goulaine, est en effet notre souhait.

Merci à toutes les familles qui ont hébergé les petits chanteurs en leur réservant un accueil chaleureux. Ce fut vraiment, le temps d'un soir, un moment de beauté et d'amitié partagée.

CONCOURS DEPARTEMENTAL 1985 DE LA RESISTANCE

Lauréate parmi 300 participants au Concours départemental 1985 de la Résistance,

Mademoiselle Laurence DEROUET, de Basse-Goulaine et scolarisée l'an passé en classe de 3ème au Collège des Savarières à ST SEBASTIEN S/LOIRE, a obtenu le 1er Prix offert par l'Association des anciens déportés au camp de concentration de Buchenwald et DORA et a effectué un séjour de 10 jours en Allemagne.

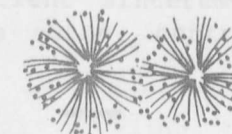
L'amicale départementale "Buchenwald-Dora" a bien voulu nous communiquer le texte de Laurence DEROUET et dont nous citons ci-dessous quelques passages.

*Le train s'éloigne de la gare au rythme des rails, comme un serpent glisse entre les champs brunis de l'été. Le paysage inlassable défile par la baie vitrée. Nous sommes assis confortablement. Même en fermant les yeux nous ne pourrions imaginer, 40 ans plus tôt, le calvaire des déportés. La douce rumeur qui me berce deviendrait gémissements lancinants. Un rideau de fer s'abaisserait devant la lumière. Les corps s'entasseraient, unissant leur sueur, mêlant leur peur, partageant leur présence. Les yeux hagards des premiers jours, s'abaisseraient. La lueur inquiète se ternirait. Ne resterait que la monotonie du rail qui remplit la tête de tous ses accents lorsque le ventre est vide et la gorge sèche.*

*Le lendemain : l'Allemagne, de l'ouest, reconstruite essaye d'effacer les dernières cicatrices du mal. Industrielle, elle préconise l'oubli pour ne pas entraver sa marche vers le progrès et pour s'intégrer dans le système économique moderne international. Nous passons enfin la frontière ouest-est avec l'indispensable visa.*

*Et puis, c'est la première visite d'un camp, les lieux désaffectés devenus musée pour satisfaire les esprits du futur ne donnent qu'une image lessivée des réalités passées. Et malgré les documentaires, et malgré les vestiges du malheur je ne peux pas analyser toute l'horreur qui se reflète dans les regards des anciens déportés qui nous accompagnent.*

*Mais c'est déjà la fin du voyage. Notre train Français est venu nous rechercher. Il nous ramène, fendant l'air de la nuit. Alors que beaucoup de compatriotes sont restés là-bas, il y a ... 40 ans, déjà! Ils y demeurent et donnent aux lieux une force qui les enracine pour l'éternité, défiant le ciel et ses nuées paradisiaques.*



# Bouquet d'Automne

Comme les années précédentes, le Club a proposé à ses adhérents le programme des sorties et voyage-vacances pour 1986.

Deux promenades ont eu lieu :

- le 28 MAI, départ pour PORNIC, la journée s'annonce très ensoleillée. Sur le trajet, la première "escale" est Château-Bougon. Pour beaucoup, la surprise est grande de voir une telle transformation de l'aéroport. De plus, à cette époque de l'année, le trafic aérien est accru par les départs de charters. L'ambiance animée d'un aéroport plaît toujours.

Poursuivant notre route, nous arrivons à PORNIC. Visite des curiosités de la ville et du port. De la corniche de la Noeveillard et à la faveur du temps clair, nous avons une belle vue sur la baie de Bourgneuf sur l'île de NOIRMOUTIER.

Après le déjeuner à PORNIC, l'après-midi se passe à visiter plusieurs stations balnéaires de la côte, dont le dernier arrêt fût Saint-Brévin avant le retour à Basse-Goulaine.

- le 11 JUIN sortie pour le Cap Fréhel, départ à 7h en direction de Rennes, Lamballe, Val-André, St Lunaire, Erquy et le Cap. - En venant des sables d'Or, le Cap Fréhel, masse imposante de grès, spectaculaire merveille naturelle de la Bretagne, offre la vision la plus saisissante en traversant les landes d'ajoncs désertiques, qui témoignent de la violence des vents desséchants.

- Le repas de midi se prend au restaurant "l'Abordage" en bordure de la place des sables d'or-les-Pins, avec vue sur une étendue de près de 2 km, qui constitue la plus longue plage de la côte d'Emeraude.

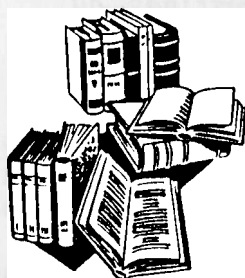
- l'après-midi, le retour se fait par l'estuaire de la Rance. Visite du Barrage de la Rance, premier au monde par son caractère exceptionnel à se servir de la force naturelle des marées, pour son fonctionnement hydroélectrique. Long de plus de 300m, l'usage de bicyclettes est nécessaire pour faciliter le déplacement des employés au barrage.

- A Dinan, ville ceinturée de remparts avec, au centre le château de la Duchesse Anne (XIII-XVè s.) - Visite des rues médiévales aux nombreuses boutiques bretonnes surmontées d'enseignes, véritables oeuvres d'art de la ferronnerie.

- Le trajet du retour se termine par TINTÉNIAC, RENNES, NANTES.

Il est bientôt 22 heures lorsqu'après cette agréable journée, nous arrivons à Basse-Goulaine.

## BIBLIOTHEQUE

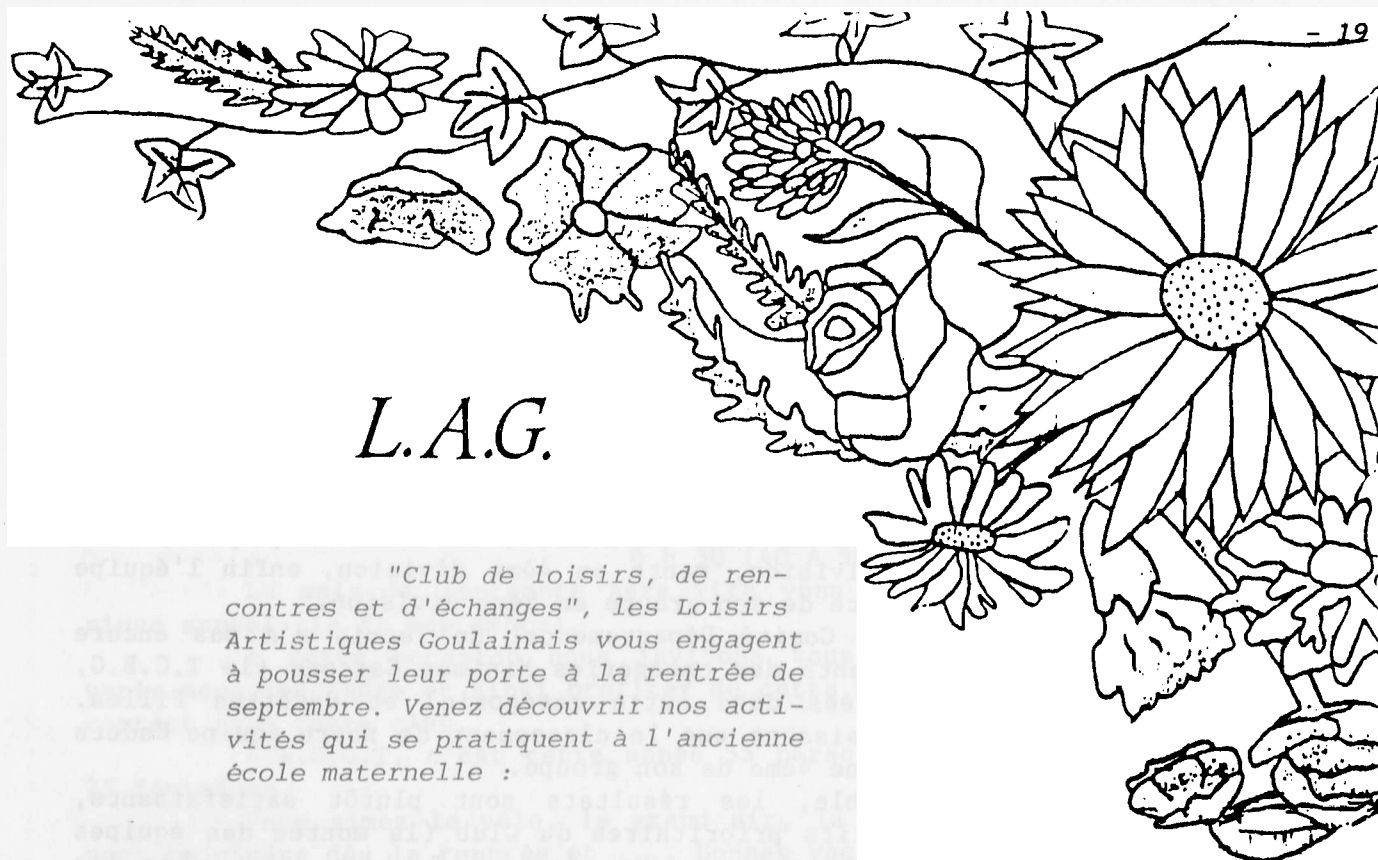


Comme les années précédentes la bibliothèque sera ouverte pendant les grandes vacances une fois par semaine, le mardi de 17h à 18 heures.

-- Une inscription à la bibliothèque est possible à tout moment. A partir du 1er Juillet, l'adhésion pour la demi-année est de 6 FRS (et 3 FRS pour le 3ème enfant de la même famille), pour les enfants, et 12FRS50 pour les adultes.

-- Dès maintenant, nous vous informons qu'une Bourse aux livres sera organisée les 17 et 18 octobre à l'ancienne maternelle.

Les animatrices de la bibliothèque



"Club de loisirs, de rencontres et d'échanges", les Loisirs Artistiques Goulainais vous engagent à pousser leur porte à la rentrée de septembre. Venez découvrir nos activités qui se pratiquent à l'ancienne école maternelle :

- l'ART FLORAL animé par M. GALLARD (Tel.40.06.00.62), est enseigné un jeudi soir et un vendredi après-midi par mois.

- la PEINTURE SUR SOIE proposée par Mademoiselle MARTIN (Tel. 40.06.01.42) et M. DOUAULT (Tel.40.03.58.89) accueille les débutantes et les initiées tous les quinze jours - le mercredi à partir de 20h.

- les TRAVAUX MANUELS dirigés par Mme AUBIN (Tel.40.34.50.02) permettent la réalisation de macramé - bougies - fils tendus etc...

- le DESSIN sous la responsabilité de Mr DESMARS s'adresse aux adultes de tous niveaux, une fois tous les 15 jours, un lundi soir ou un vendredi après-midi de 14h à 19h, salle n° 2 de l'ancienne école maternelle.

Les inscriptions auront lieu le VENDREDI 19 Septembre.

N'hésitez pas à vous renseigner en téléphonant aux numéros indiqués. BONNES VACANCES .... A BIENTOT PARMIS NOUS !

\* \* \*

## Amicale Saint-Brice

Le Dimanche 1er Juin, sur le terrain des Rouleaux, s'est déroulée notre kermesse paroissiale.

Malgré le manque de soleil, celle-ci a connu une ambiance chaleureuse favorisée par un spectacle de choix (jonglage sur fil, chiens savants et clowns) et les interprétations de l'Harmonie de Haute-Goulaine. Divers stands ont permis à chacun de contrôler son adresse, tenter sa chance ou tout simplement satisfaire sa gourmandise. Les enfants ont aussi pu faire des ballades à dos de poneys.

La soirée s'est terminée par un agréable repas dans une ambiance entretenue par MOBIL'DANCE.

Les organisateurs remercient sincèrement toutes les personnes ayant, d'une manière ou d'une autre, contribué au succès de cette fête.

XXX



# TENNIS - CLUB

La saison 85-86 est terminée depuis plusieurs semaines, mais les classements définitifs - et officiels - des diverses équipes viennent juste de nous être communiqués :

- chez les DAMES, l'équipe 1 termine à la 3ème place de sa poule de Promotion d'Honneur Régionale ; l'équipe 2, 5ème de sa poule en 2ème division départementale, descend en 3ème division.

- chez les HOMMES, l'équipe 1, pour sa première expérience au niveau régional, finit à la 4ème place de sa poule et se maintient donc en Promotion d'Honneur ; l'équipe 2, 2ème de sa poule en 3ème division départementale, accède à la 2ème division ; de même l'équipe 3, 2ème de sa poule en 5ème division, monte en 4ème division, enfin l'équipe 4 termine à la 5ème place de son groupe en 5ème division.

- chez les JEUNES, le Comité Départemental de Tennis n'a pas encore communiqué les classements des catégories Minimes Garçons (le T.C.B.G. ayant 2 équipes engagées dans cette catégorie) et Cadettes Filles. A ce jour nous ne connaissons que le classement de notre équipe Cadets 1ère division qui termine 4ème de son groupe.

Dans l'ensemble, les résultats sont plutôt satisfaisants, puisque les deux objectifs prioritaires du Club (la montée des équipes 1 et 2 Hommes) ont été atteints. Les équipes fanions, tant chez les Hommes que chez les Dames, pourront certainement aborder la saison 86-87 avec de grandes ambitions.

Satisfaisant aussi le niveau de nos traditionnels tournois internes. Pour les adultes, nous avons organisé ce tournoi avec nos voisins de Haute-Goulaine, ce qui a incontestablement apporté un enjeu supplémentaire à des parties souvent acharnées. Chez les Hommes, c'est un des grands espoirs de notre Club, Philippe MALLET (actuellement classé 30) qui l'a emporté, chez les Dames Christine DUBOURDIEU (30) a pris sa revanche sur Véronique LECAMP (15/5), encore convalescente. Nos tournois jeunes ont vu la victoire, chez les Minimes Garçons, de Christophe GAUTIER et chez les Benjamins de Gilles POIRIER.

Le tennis-loisir est également en progression à Basse-Goulaine, puisque, à la date du 31 Mai, 372 adhérents fréquentent nos courts, qui se répartissent ainsi :

SEXE	JEUNES						ADULTES	TOTAL
	Poussins nés en 1976 ou avant	Benjamins nés en 75/74	Minimes nés en 71/72	Cadets nés en 71/70	Juniors nés en 69/68	TOTAL JEUNES		
HOMMES	7	24	28	26	12	97	138	235
FEMMES	10	15	15	15	7	62	75	137
TOTAL	17	39	43	41	19	159	213	372

A tous ces licenciés, nous souhaitons un bel été sur nos courts (couverts ou découverts), en demandant à chacun de respecter le règlement intérieur afin que le plus grand nombre puisse profiter des installations.

Mais, d'ores et déjà, il nous faut penser à la rentrée et nous vous conseillons d'inscrire ces dates sur vos calepins :

- les Samedi 6 Septembre, Dimanche 7, Samedi 14 et Dimanche 15 : Tournoi interne, ouvert à tous les adhérents (cadets, juniors, adultes).

- le Vendredi 12 Septembre : ASSEMBLÉE GENERALE DU CLUB.

- le Samedi 13 et le Samedi 20 Septembre : INSCRIPTIONS pour la saison 86/87. L'école de tennis, ouverte à partir de 8 ans, fonctionnera, comme cette année, le Mercredi et le Samedi matin. Outre les papiers habituels, il faudra, cette année, présenter un certificat médical au moment de l'inscription.

# AMICALE-CLUB CYCLOTOURISME

Ce mois aura été riche en activités, avec le 8 Juin notre sortie familiale à BOUSSAY qui a permis à 32 personnes du club de découvrir à bicyclette les sites enchanteurs du Val de Sèvre et l'organisation de la Randonnée du Vignoble le 15 Juin.

Avec les vacances les activités du club vont quelque peu se ralentir et l'encadrement des sorties du samedi sera suspendu pendant les mois de Juillet et Août.

Toutefois les personnes qui désirent "rouler" pendant ces deux mois peuvent se retrouver aux heures habituelles :

Le samedi : 14 h (30 à 40 km)

Le Dimanche : 8 h (70 à 80 km)

8 h 30 (40 à 50 km)

Le mois de septembre sera vite venu et avec lui notre pique-nique annuel (le 21 septembre).

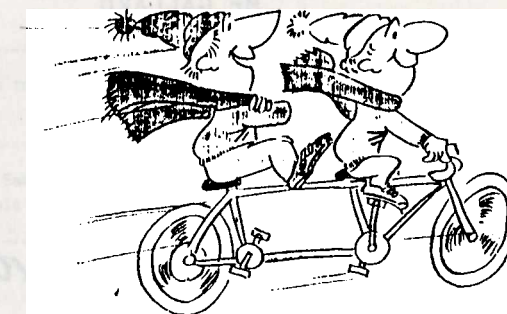
A cette occasion nous invitons tous les amoureux du vélo à venir nous rejoindre et ainsi profiter de cette manifestation pour prendre contact avec notre club.

L'A.C.C.T. c'est cette année 55 personnes de 10 à 76 ans, dont 25 féminines.

Vous aimez le vélo, le grand air, la bonne humeur, alors venez nous rejoindre dès la rentrée et .... bonnes vacances à tous.

### COMPOSITION DU BUREAU :

- Président d'honneur : M. MAINGUENEAU André ..... ☎ 40 06 04 06
- Président : M. SAULNIER Christian ..... ☎ 40 03 56 34
- Secrétaire : M. DEBORD Christian ..... ☎ 40 03 55 04
- Trésorier : M. ARCHIDOIT Jean ..... ☎ 40 03 58 90
- Responsable jeunes : M. SAULNIER Stéphane ..... ☎ 40 03 56 34
- Responsable communication : Mme LELU Nicole ..... ☎ 40 03 57 22
- Responsable sortie du samedi : Mme LE MAUR Nicole ..... ☎ 40 06 01 19
- Responsable parcours - Brevet : M. FRAUD Gérard ..... ☎ 40 77 32 79



Club Yoga



PRENEZ NOTES ...

Les inscriptions aux cours de YOGA pour la rentrée de septembre se feront :

les MARDI 16 et JEUDI 18 SEPTEMBRE DE 17h30 à 18h30 (local ancienne maternelle).

Ces cours ont généralement lieu les Lundi et Jeudi de 18h30 à 19h45 et jeudi matin de 10h à 11h15.

Ils sont encadrés par des professeurs qualifiés : Hélène RIGAULT et Charles MOIGNETEAU.

Un quatrième groupe, s'ouvrira cette année, il fonctionnera selon la demande ou le mardi ou le vendredi soir.

Les jeunes, à partir de 18 ans, peuvent s'intégrer dans les groupes d'adultes.

TARIFS 86-87 - Adhésion à l'association 45 F par an

- Cours 160 F par trimestre.

## LES "EXTRA-PEDESTRES DE BASSE-GOULAINÉ"

Bilan après une première saison d'activité.

30 adhérents ont participé régulièrement à nos 11 sorties qui se sont déroulées dans la bonne humeur.

Dix de ces sorties se déroulaient sur un après-midi, une journée exceptionnelle et particulièrement réussie (avec pique-nique) nous a entraînés sur les bords de la Loire à Montjean.

Pour la rentrée prochaine, nous prévoyons de maintenir le rythme d'une sortie toutes les trois semaines, le samedi après-midi avec au cours de l'année quelques journées entières selon les désirs exprimés par le groupe.

Nous proposons pour la première sortie qui aura lieu le 13 Septembre sur le territoire de notre commune, un après-midi ouvert à tous afin de vous permettre de venir goûter avec nous aux joies de la randonnée. Rendez-vous fixé à la "Salle Verte" à 13 H 30.

Pour les gens intéressés tous renseignements seront donnés lors de cette sortie sur les activités futures.

Pour plus d'informations, téléphoner :

Mr GALLARD 40.06.00.62  
Mr GUIBERT 40.34.31.86  
Mme DESPROGES 40.06.00.75  
Mme LELAGADEC 40.06.01.85  
Mme PAGES 40.06.01.51.



## Danse Rythmique Modern\* Jazz

Nadine LUNION, depuis sept ans dans notre Commune, vous informe qu'elle reprendra ses cours de Danse Rythmique et Jazz à partir de la rentrée scolaire 1986-87. Les cours de danse s'adressent aux enfants à partir de 4 ans, jeunes filles et dames (garçons acceptés).

Pour tout renseignement, téléphoner au 40.50.33.31 à partir du 1er Septembre 1986... les cours ont lieu selon les horaires soit le lundi, soit le vendredi.

Professeur diplômé d'Etat du Centre Irène Popard de Paris, Nadine LUNION assure elle-même tous les cours. A l'inscription fournir une photo d'identité.

## AMICALE LAIQUE - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison 1985-1986 se termine, 55 personnes étaient inscrites pour se retrouver chaque lundi de 18 H 45 à 19 H 45.

Malgré l'effondrement de la salle, nous avons pu continuer dans le préau de l'école.

La reprise aura lieu le 15 Septembre, inscriptions au début des cours.

Responsable : Nicole LELU



NOMS	Responsables	Agés	Inscriptions et Renseignements divers
AVENIR CYCLISTE A.C.B.G.	CHAILLOT J.L.	8 à 13 ans	Cours le samedi de 15h à 17h Terrain de sports Henri Michel Resp. B. MARIQNE L. MARIE G. NIZAN Tel. Café des Sports 40.06.02.56
AVENIR CYCLOTOURISME A.C.C.T.	SAULNIER C. T. 40.03.06.34	10 à .. ans	Rendez-vous le samedi à 14 H ou le dimanche à 8 h devant le local Bas du Bourg
BASKET B.C.B.G.	MACAULT G.	1979 à Seniors	Renseignements : Mr GUERIN Coiffeur Place de l'Eglise Visite médicale 3 et 10 Septembre (derniers jours d'inscription) Fournir une photo d'identité.
DANSE	MME LUNION	à partir de 4 ans	Tel. 40.50.33.31 Inscriptions lors des premiers cours
ESCALADE	B. DAVID J.P. BAUBRY		Inscriptions aux heures d'entraînement mardi et jeudi soir de 20 h à 21 H 30 R.V. devant le Zodiaque.
FOOTBALL A.C.B.G.	LE NY André 40.06.04.14	à partir de 7 ans	Renseignements : H GANACHAUD 40.03.57.47 A. HUBERT 40.03.57.50
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme LELU N.		Début des cours Lundi 15 Septembre 18h45 à 19h45 Salle Omni-sports
RANDONNEES PEDESTRES "Extra-pédestres"	M. GALLARD V. 40.06.00.62		1ère sortie 13 Septembre R.V. 13h30 Salle verte
RUGBY R.C.B.G.	M. LETORT R. 40.06.03.28		Entraînements tous les Samedis au Terrain des Rouleaux à 14 H 30
TENNIS T.C.B.G.	Mr BURGAUD D.	à partir de 8 ans	Inscriptions Samedis 13 et 20 Septembre 1986 Salle de Tennis
TIR à L'ARC		Jeunes et Adultes	Renseignements : Ch. RENAULT Tel. 40.03.56.66 (Heures travail) D. QUINIOU Tel. 40.06.02.29 (après 20h00)
VOLLEY Amicale Laïque	Mr CAILLEAU D.	+ de 10 ans	
YOGA	Mme MACAULT	à partir de 18 ans	Inscriptions mardi 16 et Jeudi 18 Septembre de 17h30 à 18h30 Salle de l'ancienne maternelle
BIBLIOTHEQUE	Mmes TEXIER SEGALOU-THIERY	Enfants Adultes	Adhésion à tout moment de l'année, ouverture mardi de 17h à 18h pendant les vacances scolaires. Et mardi 16h30 - 18 h - vendredi 16h30-17h30- samedi 11h à 12h année scolaire.
CHIEN DE DEFENSE Club Canin	Mr CHARPENTIER Bernard		Entraînements Samedi 14h à 18 h et dimanche 9h à 12 h Terrain du Gué
INFORMATIQUE	Mr RIBORDY		Inscriptions aux heures des cours : lundi mardi jeudi vendredi 20h à 22 h salle polyvalente école du Grignon
LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS	Mme DEDIEU M.		Inscriptions Vendredi 19 Septembre salle n° 2 ancienne maternelle. (voir en pages intérieures les activités proposées)
MUSIQUE	Mr VOLLARD	5 à 77 ans	Inscriptions Samedis 13 et 20 Septembre à l'école de musique
PHILATELIE	Mr MANAC'H J.		Rencontre le mercredi de 17h30 à 19h ancienne maternelle
SECOURISME	Dr J.P. GATEAU		Inscriptions le 23 Septembre salle de l'ancienne maternelle (début des cours) Renseignements : Tel. 40.03.52.01
THEATRE ET LOISIRS	Mr FAURE J.		Les activités seront définies à la rentrée Renseignements : tel. 40.03.57.01

## GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS DE BASSE-GOULAIN

Le Groupement des Anciens Combattants de Basse-Goulaine organise un voyage au PUY du FOU le 30 Août 1986.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître le plus tôt possible auprès de Monsieur HERY Jean-Paul Tel. 40.06.03.96

Le Groupement informe ses adhérents que le congrès départemental aura lieu cette année à VIEILLEVIGNE le Dimanche 7 Septembre et les invite à y participer nombreux.



FEDERATION NATIONALE  
des  
Mutilés du Travail et Invalides Civils  
---  
Section de ST SEBASTIEN S/LOIRE  
Tel. 40.34.34.50



Votre section est à la disposition des assurés sociaux, invalides civils et leur ayants droit, pour tous renseignements sur vos droits, pour la défense de vos avantages et la façon de procéder à l'établissement de vos dossiers et réponses aux caisses d'assurances Sociales et Agricoles ainsi que divers organismes administratifs.

Notre CONGRES DEPARTEMENTAL a eu lieu les 7 et 8 Juin 1986 à REZE, après 65 Ans de lutte pour l'amélioration des conditions de vie des accidentés du travail et des invalides civils.

Notre secrétaire juridique départemental Francis CHRETIEN, retraça l'activité du groupement au cours des deux dernières années pour en tirer des conclusions satisfaisantes malgré la conjoncture actuelle il rappela notamment ("en deux ans nous avons effectué 686 adhésions et nous entretenons de très bonnes relations avec les différentes caisses des tribunaux...régime général... agricole, salariés et exploitants.") M. CHRETIEN, termina en remerciant les rédacteurs du service juridique de la fédération qu'il devait appeler (les travailleurs de l'ombre) et en félicitant les secrétaires de sections et membres de bureau de la Fédération.

M. GUIBRETEAU Maurice secrétaire départemental faisait remarquer: ("Qu'il est malgré tout regrettable de voir dans certaines sections, un nombre très restreint de membres assister aux assemblées générales comme aux différentes réunions d'informations.")

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter notre bureau, Ecrire au 89 rue des Déportés ou téléphoner au 40.34.34.50 à St Sébastien/Loire 44230.

Ce bureau ne comprend que des bénévoles dévoués et entièrement à votre disposition.

Le secrétaire de section : CALMON Claude.



## La **sécurité** est une affaire de **solidarité**

Tous les ans, pendant la période d'été, il est constaté une recrudescence non négligeable de la délinquance et particulièrement des vols commis dans les habitations momentanément innocupées.

Au fil des années, nous constatons que les méthodes employées sont de plus en plus affinées. Il devient de plus en plus difficile de surprendre et appréhender les auteurs.

Ceux-ci opérant soit seul, soit par groupe de deux ou trois personnes, en général des enfants ou adolescents.

Ils sont vraisemblablement déposés dans un secteur par un véhicule qui les reprend après les faits accomplis et disparaît neuf fois sur dix avant que la victime ou le voisinage se soit aperçu de quelque chose. S'ils sont surpris, ils s'évanouissent rapidement dans la nature et disparaissent, même si l'intervention des services de Police est immédiat.

Les faits sont très souvent commis de jour.

Les objets volés sont presque toujours les bijoux en or et en argent, les numéraires. La pacotille est toujours délaissée.

Les chances de surprendre les auteurs en flagrant délit et de les appréhender étant des plus restreintes, il importe sinon de les dissuader du moins de limiter leurs méfaits.

Pour ce faire il y a quelques précautions simples, peu onéreuses à prendre, lesquelles ?

Lorsque l'on s'absente de son domicile pendant plusieurs jours, il faut en informer les relations de voisinage, qui viendront jeter un coup d'oeil tous les jours, vider la boîte aux lettres (une boîte à lettres débordante est un signe flagrant d'absence), et s'assurer que tout est en ordre.

Dans l'habitation il ne faut laisser aucun bijou là où les voleurs les trouvent toujours ( tiroirs de tables de nuit - armoires et buffets).

S'il y en a peu il vaut mieux les emporter ou les cacher astucieusement. S'il y en a beaucoup ont peu louer un coffre à sa banque.

Si des allées et venues de personnes inconnues du quartier paraissent suspectes, recueillir discrètement le maximum de renseignements:

- Numéro de véhicule
- Couleur
- Nombre de personnes
- Hommes - Femmes
- Tenue vestimentaire etc...

et ne pas hésiter à en informer aussitôt les services de Police.

Au cours de l'été, la Gendarmerie, dans la mesure où les autres missions qu'elle assume le lui permettront, orientera son action en multipliant la surveillance de jour et de nuit sur toute la commune et particulièrement dans les secteurs où les risques sont les plus grands.

Personne n'est à l'abri d'une visite de son habitation.

La SECURITE est affaire de tous les citoyens. C'est une affaire de SOLIDARITE.

Aussi faut-il être très vigilant afin de laisser le minimum de chance aux malfrats et limiter au maximum leur possibilité d'action.

GENDARMERIE DE ST SEBASTIEN S/LOIRE  
BASSE-GOULAIN  
HAUTE-GOULAIN



40.34.32.17

SERVICE DE L'INFORMATION  
ET DES RELATIONS PUBLIQUES

LE SERVICE MILITAIRE DANS LA POLICE NATIONALE

1- Dans quelles conditions les appelés du contingent peuvent-ils effectuer leurs obligations militaires dans la Police ?

Mêmes conditions que pour une incorporation normale.

Il faut cependant :

- Etre âgé de 18 ans à la date d'incorporation
- résider en métropole
- ne pas avoir été condamné à une ou plusieurs peines en matière criminelle ou correctionnelle
- avoir une acuité visuelle de 5/10<sup>e</sup> à chaque oeil.

2- Comment faire acte de candidature ?

Les candidatures devront être déposées auprès du bureau du Service National dont relève le volontaire quatre mois avant la date d'appel de la fraction de contingent avec laquelle il est incorporé.

3 - A partir de quelle date ?

Dès le premier Octobre 1986, 200 appelés pourront remplir leurs obligations militaires dans la Police. Il devront avoir fait acte de candidature avant le 31 mai 1986

Un recrutement de 200 appelés tous les deux mois est prévu.

4- Quelle sera leur formation ?

Les appelés suivront une formation initiale de 2 mois à l'Ecole de Police de FOS SUR MER, après quoi, ils seront affectés au moins par groupe de 10 dans les grandes villes.

5- Où seront affectés les volontaires ?

Dans les villes les plus importantes, au sein principalement des polices urbaines, Police de l'air et des frontières...

6- Quelles seront leurs fonctions ?

Ils auront l'appellation de policier auxiliaire et ne disposeront d'aucun pouvoir judiciaire. Ils assisteront les fonctionnaires de police sous les ordres desquels ils seront placés.

Ils assureront des missions de circulation, de maintien de la Sécurité Publique.

Ils ne participeront pas aux opérations de maintien de l'ordre et aux gardes statiques.

7- Porteront-ils un uniforme ?

Oui, ils porteront l'uniforme de la Police Nationale avec des signes distinctifs faisant apparaître nettement leur qualité d'auxiliaire.

8- Porteront-ils une arme ?

Exclusivement en service ils seront dotés d'un pistolet calibre 7,65.

9- Disposeront-ils des mêmes avantages que les militaires ?

Ils pourront bénéficier de 16 jours de permission pour une année de service effectif, seront soignés ou hospitalisés le cas échéant par le service de santé des armées et toucheront une indemnité journalière dont le montant sera identique à celui des appelés servant dans les différentes armées augmentée d'une prime destinée à compenser certaines prestations (coiffeur, blanchissage...) Les jeunes appelés effectuant leur service national dans la police seront hébergés et nourris.

informations diverses

L'Association des Paralysés de France organisera une collecte de textiles et vêtements usagés, comme les années précédentes :

Samedi 18 Octobre 1986

Les textiles sont achetés par des récupérateurs les bénéfices servant à financer en partie les services offerts par la délégation départementale aux personnes handicapés moteurs.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE & DES SPORTS

Le secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse et des sports organise un concours de photos ayant pour thème "OUVREZ LA VILLE AUX JARDINS FAMILIAUX"

Le règlement du concours et les fiches d'inscription sont à retirer auprès de la : Direction départementale de la Jeunesse & des Sports  
M.A.N. Beaulieu - Rue René Viviani  
44062 - NANTES CEDEX 02.

L.E.P. RURAL PRIVE du LOROUX-BOTTEREAU

La Directrice du L.E.P. fait savoir qu'il reste des places disponibles en :  
- classe de 4<sup>ème</sup> préparatoire  
- classe de 3<sup>ème</sup> préparatoire

Ces deux formations débouchent sur le CAPA employée familiale ou vente. Elle se tient à la disposition des familles plus particulièrement les lundi mercredi et vendredi (prendre rendez-vous par tél. 40.33.80.98).

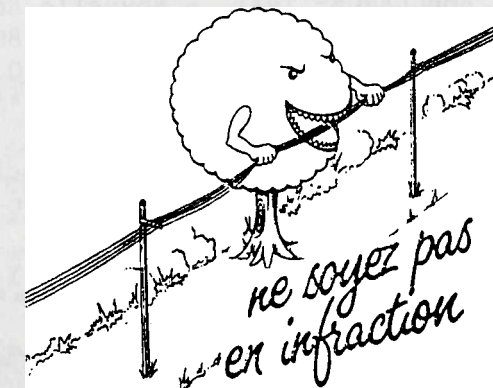
L'établissement recevra, à partir de septembre 86 des garçons dans la section vente.

"TRANSLOIRE 44"

Le Conseil Général de Loire-Atlantique et les Transporteurs du réseau "TRANSLOIRE 44" lancent une campagne de promotion intitulée "SPECIAL JEUNES VACANCES"

A partir du 28 juin 1986 et pendant chaque période de vacances scolaires, un prix forfaitaire de 8 FRS par aller simple, sera appliqué sur présentation du dernier abonnement scolaire en vigueur en Loire-Atlantique, à tous les jeunes utilisant les autocars "TRANSLOIRE 44".

- dans l'intérêt général
- pour le bon fonctionnement du réseau téléphonique



ÉLAGUEZ OU FAITES ÉLAGUER  
VOS ARBRES EN BORDURE  
DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES



# Renseignements Pratiques

## PERMANENCES CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE

Tous les lundis de 13 H 30 à 15 H.  
Salle n° 2 ancienne maternelle (près Mairie)

\*\*\*\*\*

## CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

La C.A.F. de L.A. assure une permanence chaque lundi de 15h à 16h  
Salle n° 2 ancienne maternelle (près Mairie)

\*\*\*\*\*

## HORAIRES D'OUVERTURE DEPOT de L'ILE CHALAND

Les Lundis et samedis de 9h à 12h et 14h à 18 h  
Les Mercredis de 14h à 18h.

\*\*\*\*\*

## PERMANENCE Mme THOMAS - ASSISTANCE SOCIALE

Tous les jeudis de 9h30 à 14h ou sur rendez-vous en téléphonant  
au 40.06.02.31 ou 40.34.29.85

\*\*\*\*\*

## PERMANENCE Mme GODARD, PUERICULTRICE

Le 3ème jeudi du mois de 14h à 16 h.  
Consultation des jeunes enfants : 1er jeudi du mois de 14h à 16h

\*\*\*\*\*

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en Mars, Avril, Mai, Juin 1969 doivent se présenter en Mairie du 1er Juillet au 31 Juillet 1986 (sauf le samedi matin) munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser militairement.

\*\*\*\*\*

Lors d'une célébration d'un mariage en Mairie et plus particulièrement en la nôtre, sans doute avez-vous remarqué que l'Officier d'Etat-civil sollicite auprès des garçons et demoiselles d'honneur de passer des corbeilles dans les rangs de l'assistance.

L'argent que est récolté ainsi à ces cérémonies est reversé à Monsieur le receveur du BUREAU D'AIDE SOCIALE.

Le produit de ces quêtes permet plus particulièrement d'aider les familles dans le besoin.

\*\*\*\*\*

## CORRESPONDANT PRESSE-OCEAN

A compter du 1er Mai 1986,  
Monsieur Serge PASQUET  
3, rue des Ecureuils à HAUTE-GOULAIN  
Tel. 40.54.90.49

est désigné comme correspondant pour notre Commune.

\*\*\*\*\*

AMBULANCE- TAXI - Nouvelle adresse à compter du 28 Juin 1986:  
M. M. BOISSARD 5, rue de la Cassardière BASSE-GOULAIN  
Tel. 40.03.57.27.

\*\*\*\*\*

## VACCINATIONS

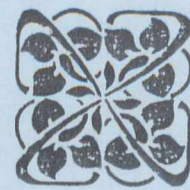
La prochaine séance de vaccinations aura lieu exceptionnellement le : le 27 Août 1986 à 13 H 45 au lieu du 3 Septembre (jour de la rentrée scolaire).

Il n'y a pas de séance en Juillet.

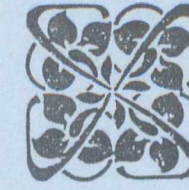
\*\*\*\*\*

## Allo Basse-Goulaine

Mairie Services Administratifs .....	40.03.55.56
Mairie Services Techniques .....	40.06.05.09
Mairie - GARDIEN .....	40.03.50.98
POMPIERS VERTOU .....	40.34.41.18
GENDARMERIE ST SEBASTIEN .....	40.34.32.17



# NOTRE CORNET



## Naissances



- Julie GUIMARD - 209, rue des Vallées
- Damien FORGET - 100, rue de la Jarnigarnière
- Adrien BONNEAU - 22, rue de la vendée
- Fabien LE NÉZET - 79, rue de la jarnigarnière
- Orianne SELLAN - 6, allée des Plantives
- Romain GIARDINA - 30, allée des Touzelles
- Florent HERVE - 40, rue d'Aquitaine
- Anthony SIRET - 4, rue de la Vendée
- Florian DEVIN - 58, rue de la razée
- Delphine RICHARD - Launay-Bruneau
- Priscilla DANIEL - 4, rue des Korrigans
- Anaïs HÉRY - 121, rue de la jarnigarnière
- Anaëlle TRICOIRE - 280, rte des Landes de la Plée
- Stéphane BRISARD - 208, rte du Loroux-Bottereau
- Simon DANÉ - 5, rue de la Chataigneraie
- Sébastien BOUGAULT - 2, rue de Vendée
- Aurélien FOUILLET - 7, rue de la Prise
- Alexandre BLANCHARD - 9, Hameau des Grézillières
- Matthieu JULIENNE - 18, allée des Touzelles
- Aurélié GODINHO - 34, rue de la Vendée
- Julie VOINEAU - 32, allée des Touzelles
- Florian AUFRAY - 35, rue du Poitou
- Damien DEVAIS - 3, imp. Charles Péguy
- Benjamin BRUNEAU - 7, imp. du Calvaire
- Arnaud et Benjamin BUTEAU - 8, rue de la Chataigneraie
- Orlane GALLOT - 40, rue de la Razée
- Charly RUMIANO - 13, rue de la Fresnaie
- Mathieu MARQUAND - 21, rue des Touzelles
- Marie FLANDROIS - Les Grézillières
- Thomas JOUANNO - 58, rue du Moulin Soline
- Lise MORICEAU - 40, rue de la Razée

## Mariages



- CORFMAT Jean - VANNES et HILLÉREAU Anne - Rte des Landes de la Plée
- MÉRIT Christian et COLEU Simone - Launay-Bruneau
- HABANS Jean-Paul et PICOT Chantal - La Rivière
- WUEST Philippe - PARIS 3ème et LUCAS Isabelle - Les Grézillières

## Décès

- Mr COURTEL Auguste - 77 ans - 101, rue des Onchères
- Mr BLANCHARD Marcel - 75 ans - Les Rouleaux
- Melle BITEAU Anne - 71 ans - 45, rue du Moulin Soline
- Mr GIRARDEAU Gustave - 89 ans - 115, rue de la Croix des Fosses
- Mme DUTEIL Marie née CHASTEAU - 88 ans - 51, rue du Grignon
- Mme GOUILLON Odette née MARTIN - 81 ans - 75, rue du Moulin Soline
- Mme HOUÉ Emilia née COULOMBEL - 90 ans - 43, rue des Coupries
- Mme BORDAGE Marie-Thérèse née GUILLARD - 65 ans - 186, rue des Coupries
- Mme VIAUD Florentine née MORISSON - 88 ans - 139, rue du Bois Brûlé
- Mr COISCAUD André - 59 ans - 120, rue de la Jarnigarnière
- Mr BRICAULT Gérard - 34 ans - 4, Square du Pré aux Moines
- Mr PAIRÉ Louis - 64 ans - 3, place de la Rivière
- Mr LEBRUN Francis - 82 ans - 40, rue de la Razée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

